

Invalidité et assurances sociales: une fatalité?

11 octobre 2022 (Lausanne, l'après-midi)

Public visé

- Conseillers fiscaux
- Experts-comptables
- Entrepreneurs
- Spécialistes financiers

Contenus

- L'invalidité dans l'assurance-invalidité
- L'invalidité dans l'assurance-accident
- L'invalidité dans la prévoyance professionnelle
- L'invalidité dans l'assurance-chômage

Conditions-cadres

Une base de connaissance en assurances sociales

Vos avantages

Vous connaîtrez

- Les régimes qu'il faut solliciter
- Les conditions posées par chaque acteur concerné
- Les prestations prévues par les différentes assurances

Vous saurez

- Coordonner le système des assurances sociales
- Les acteurs qu'il faut solliciter en fonction de la situation
- Accompagner et aider vos clients dans ce domaine

Responsable du séminaire

Francine Oberson, Responsable Gérances & Administrations Suisse romande SLPS SA, Master of Science (MSc)

François Wagner, expert fédéral en assurances sociales

Date

11.10.2022 l'après-midi

Lieu

Hôtel de la Paix
Avenue Benjamin Constant 5
1003 Lausanne
www.hoteldelapaix.net

Prix du séminaire

CHF 410.- non-membre
CHF 360.- collaborateur spécialisé ou expert membre individuel d'EXPERTsuisse

Sont compris

- toute la documentation (version papier et numérique)
- café d'accueil, boisson pendant les pauses, eau minérale dans la salle
- TVA 7,7%

Directives concernant la formation continue

La participation à ce séminaire sera comptabilisée à raison de 4 heures par EXPERTsuisse. Le certificat de présence vous sera adressé par EXPERTsuisse SA après le séminaire.

Programme

	Thèmes	Conférenciers
13.00–13.15	Café d'accueil	
13.15–13.30	Introduction	Francine Oberson & François Wagner
13.30–14.15	L'assurance-invalidité et le 1 ^{er} pilier	François Wagner
14.15–15.00	L'invalidité dans la prévoyance professionnelle	Francine Oberson
15.00–15.30	Pause-café	
15.30–16.15	L'invalidité et le chômage: quelle coordination?	François Wagner
16.15–17.00	L'invalidité dans la prévoyance et la surassurance	Francine Oberson
17.00–17.15	Conclusion	Francine Oberson & François Wagner

Dispositions

Font foi les Conditions générales de vente d'EXPERTsuisse SA consultables sur le site www.expertsuisse.ch, en particulier:

Inscription et conditions générales

Toute inscription doit être munie d'une signature manuscrite ou électronique et s'effectue via notre plate-forme en ligne. Le prix est intégralement dû conformément à la facture envoyée à la suite du séminaire.

Délai d'inscription et d'annulation

Un mois avant la date de la manifestation

Toute inscription envoyée est engageante, même si, le cas échéant, la personne inscrite n'a reçu aucune confirmation de la part d'EXPERTsuisse SA (EXPERTsuisse SA ne répond pas des manquements de distribution électronique/postale).

Le contenu, le programme, les horaires, la durée, le lieu et les conférenciers de la manifestation sont sous réserve de modification. En cas de nombre insuffisant de participants, EXPERTsuisse SA se réserve le droit d'annuler le séminaire.

Annulation et implication au niveau des frais

En cas d'empêchement, il est souhaitable de prévoir un remplaçant (auquel cas le statut du participant réel sera

considéré). Autrement, les frais d'annulation suivants seront retenus:

Annulation jusqu'au délai d'annulation: sans frais

Annulation après le délai d'annulation, jusqu'à une semaine avant le début du séminaire: CHF 200.–

Annulation à partir d'une semaine avant le séminaire ou en cas de non-participation: 100% du prix du séminaire

CGV et Déclaration relative à la protection des données

Font foi les Conditions générales de vente et la Déclaration relative à la protection des données d'EXPERTsuisse SA consultables sur le site www.expertsuisse.ch.